

Montauban le, 13 novembre 2007



Lettre ouverte à Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement

Le syndicat CFDT tient à vous manifester son indignation face au mépris et à l'inconséquence avec laquelle le gouvernement et le ministère considèrent leurs fonctionnaires et leurs agents. De qui se moque-t-on ?

Depuis la décentralisation et les dernières élections, les agents (qui restent) du ministère se demandent ce qu'ils deviennent et ce n'est pas la dernière lettre de M. Borloo qui pourra les éclairer. Notre ministre est toujours dans la "com" (en écrivant, soi-disant, personnellement, à chaque agent, par l'intermédiaire de Mélanie) sauf, au CTPM, quand il s'agit de présenter le budget du ministère et son organisation : Nous ne savons pas si le ministre d'Etat Borloo sauvera la planète. En tout cas, pour ce qui concerne le dialogue social, comme il pourrait lui-même le dire, ... c'est mal barré !

Notre structure est complètement bouleversée et nos missions n'apparaissent pas clairement définies. Des projets de réformes suite au Grenelle de l'environnement, à la réorganisation des services de l'Etat, au regroupement d'administrations ... sont annoncés sans précisions autres que l'assurance de nouvelles remises en question promises pour chacun d'entre nous.

C'est notre identité même qui est remise en cause sans le moindre égard pour les personnels, leur dévouement et leur attachement au service public.

La légèreté et l'improvisation dans l'application des réformes de nos services que nous subissons s'appliquent également au mode de rémunération des fonctionnaires.

Ces dernières années nous avons déjà connu :

- Le développement de la modulation des régimes indemnitaires dont l'encadrement strict conduit à des attributions arbitraires de coefficients,
- La NBI qui constitue une rémunération complémentaire liée, théoriquement, uniquement au poste occupé, indépendamment de l'agent qui l'occupe et de la façon dont il l'occupe.
- Des indemnités ridiculement basses pour les agents mutés d'office dans le cadre de la décentralisation, et qui s'apparentaient plus à une aumône qu'à une réelle prise en compte des conséquences financières subies par les agents concernés.

Après la lamentable mesure de distribution de 3000 € par service (fin 2006) au profit d'agents "ayant bien œuvré dans le cadre de la réorganisation", qui s'est traduit, à la DDE 82, par la répartition de cette somme au "profit" des catégories C et B administratives, l'administration fait de plus en plus fort ! : elle nous impose coup sur coup 2 nouvelles mesures, dans la plus grande précipitation, sans l'ombre d'un début de concertation avec qui que ce soit et sans explication :

1- Le ministère a décidé, sans même daigner en informer les représentants des personnels, de verser un complément de prime pour les personnels administratifs.

Les montants annoncés et leurs répartitions paraissent incompréhensibles et ne peuvent que susciter questionnement et indignation :

- Pourquoi certain corps de fonctionnaires et pas d'autres ?
- Comment justifier les différences entre les corps d'une filière (100€ pour les C et B administratifs et 480€ ou 1 425€ pour les A administratifs) ?
- Comment justifier les différences entre les services déconcentrés de province, d'Ile de France et les agents d'Administration centrale (pour un AAP1 100 € en province, 460€ en Ile de France, et 690€ en Administration Centrale – pour un SA de classe exceptionnelle, 100€ en province, 900€ en Ile de France et 1 200€ en Administration Centrale...)
- D'où viennent ces crédits ? De quelles économies de personnels non remplacés ?

2- Le vendredi 26 octobre, le ministère du budget a présenté, toujours sans aucune concertation, un "projet" d'indemnisation de jours de repos travaillés.

Cette disposition a fait l'objet d'une note du ministère du budget en date du 6 novembre.

Cette note précise que l'objectif est d'imputer ces montants sur la paye de décembre, ce qui conduit les services à demander, le 6 novembre (pour ceux qui ont eu la note à cette date) les réponses des agents pour le 15 novembre !!! Quand on parle de précipitation et d'improvisation, le terme est faible, on se rapproche plutôt du "n'importe quoi".

Les montants annoncés pour une journée sont de :

- 65€ brut pour les catégories C, soit exactement 7h42 de SMIC (8,44€ brut de l'heure)
- 80€ brut pour les catégories B, soit un montant légèrement inférieur à 1.25 (taux de rémunération des heures supplémentaires) x 7h42 de SMIC soit 81.24€ brut.
- 125€ brut pour les catégories A.

Bien sur, ces montants sont imposables et soumis aux cotisations sociales !!! (faut pas rêver quand même !)

Ce dispositif n'est ouvert que pour 2007 (la bonté de l'Etat a ses limites)

Cependant, la note du ministère du budget n'exige pas de remerciement en contre partie, ni de brûler un cierge à Saint Nicolas le 6 décembre (mais on doit y réfléchir en haut lieu).

Cette mesure a au moins le mérite d'être claire, le gouvernement estime que la juste rémunération d'un fonctionnaire de catégories C ou B se situe au niveau du SMIC !!!

Elle constitue, de fait, une remise en cause des 35 heures.

En résumé, à la question "DE QUI SE MOQUE-T-ON ?"

La réponse est ... DES AGENTS DE L'ETAT ! Et sans complexe !

D'un côté, ce gouvernement accélère et développe "la casse des services", il ne remplace plus les départs, il remet en cause les services publics, sans égard ni pour ses agents ni pour le bien être de l'ensemble de la population, il réduit au minimum les majorations durables de salaire et les allocations aux plus nécessiteux. Il faut bien financer le paquet fiscal destiné aux plus riches et les déductions qui se multiplient pour les possédants.

De l'autre pour faire taire le "bas peuple" des fonctionnaires, on lui accorde l'aumône de racheter à vil prix ses jours de congés travaillés et on accorde des compléments de primes de façon aléatoire et incompréhensible. Mais attention ces mesures restent ponctuelles et n'ont pas vocation à être pérennisées.

Sans complexe, on vous dit, puisque ceci se déroule à l'heure où l'indemnité mensuelle nette du président de la République passe de 7 084 € à 19 331 €, soit une augmentation de 172 % !!!

Il s'agit vraiment d'une indemnité : Au Président tout est payé: Eau, électricité, logementS, nourriture, téléphone, transports terrestres et aériens, ... Mme Merkel, en comparaison, paie un loyer pour son logement de fonction à Berlin !

Nous vous demandons de faire remonter notre indignation devant ces procédés dont les conséquences ne peuvent être que d'aggraver le climat déjà délétère dans nos services.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, nos salutations dépitées et indignées.

Pour la section syndicale 82 du
SERMIP - CFDT
Le Secrétaire

Jean-André CAMEL